



Co-bailleur et ne souhaite plus l'etre

Par **jeanmarc44**, le **10/06/2008** à **21:06**

Bonjour, je suis en phase de separation avec mon amie (de son fait) mais elle souhaite que je reste avec elle dans le logement, ce dont je ne souhaite pas

je ne souhaite plus etre co-bailleur, quelles demarches dois je faire ?

merci a vous

Par **Jurigaby**, le **10/06/2008** à **21:47**

Bonjour.

Le contrat prévoit-il une clause de solidarit  en vous deux?

P.S: Vous  tes colocataire et non cobailleur.. Le bailleur est celui qui met son bien location.